Devictio formations©

MAGNIS FORMATION by Devictio

PiXio by Devictio

PROGRAMME

Formation Harcèlement Moral au Travail

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

SOFT SKILLS

MARQUE EMPLOYEUR

HANDICAP

PARCOURS CERTIFIANTS

PRÉVENTION

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

depuis 2007

Qualiopi processus certifié

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie **«Actions de formation»**

PARMI NOS THÉMATIQUES

Devictio formations

Informatique & Management

- Informatique / Bureautique
- PAO - 3D - Vidéo
- Web / E-Marketing
- Management / Communication
- Juridique / Comptabilité
- Commercial / Efficacité professionnelle
- Handicap
- QVCT / RPS
- Marque employeur
- Parcours certifiants

MAGNIS FORMATION by Devictio

Sécurité & Prévention

- AIPR
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail) / MAC SST
- Habilitations électriques
- CACES
- Manipulation d'extincteurs
- Hygiène alimentaire
- Travail en hauteur
- CSE SSCT
- Geste & posture TMS
- Sécurité Incendie

Pixio by Devictio

E-Learning & Développement personnel

- Langues étrangères
- Développement commercial DISC & WPMOT
- Développement personnel
- E-learning
- Marketing Entreprise
- Parcours en digital

DES FORMATIONS
QUALIFIANTES ET CERTIFIANTES

> *Tous nos formateurs sont des consultants et des professionnels* **experts dans leur domaine** *d'intervention [...]*

VOUS ÊTES

Une entreprise et vous souhaitez développer les compétences de vos salariés ? Renforcer votre marque employeur ? Renforcer la prévention et la sécurité dans vos locaux ?

Un particulier (salarié ou demandeur d'emploi) et vous souhaitez acquérir ou renforcer vos compétences sur les outils informatiques, en soft sills ou en développement personnel ? Obtenir une certification professionnelle ?

NOS SOLUTIONS

Formation en groupe ou sur-mesure, en centre ou sur site. Présentiel, distanciel, e-learning, apprentissage mixte (blended learning). Nos stages comprennent des mise en situation et de nombreux travaux pratiques. Nos certifications professionnelles vous permettrons de mettre en avant votre expertise.

NOS FORMATEURS

Nos formateurs sont à la fois professionnels et intervenants, ils vous font bénéficier de leur expérience professionnelle cumulée à leur compétence pédagogique. Quel que soit votre niveau, ils sauront vous écouter et vous accompagner pour vous aider à acquérir toutes les compétences nécessaires.

FAITES NOUS PART **DE VOTRE PROJET**

04 72 64 25 19
formation@devictio.fr

Formation Harcèlement Moral au Travail

Référence : MCPRE327

Nombre de stagiaires max : 5

Modalités d'inscription :
Les inscriptions sont possibles :

- **Jusqu'à 48 heures avant le début de la formation**, sous réserve des places disponibles, pour les financements en **autofinancement ou via le plan de développement des compétences de l'entreprise**.
- **Environ 4 semaines avant le début de la formation** pour les demandes de financement auprès d\'un **OPCO** ou de **France Travail**, afin de permettre l'instruction du dossier.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
Devictio s'engage à favoriser l'accès à ses formations aux personnes en situation de handicap. Pour étudier les possibilités d'adaptation de la formation à vos besoins, nous vous invitons à contacter notre référent handicap :

- 04 72 64 25 19
- formation@devictio.fr

Public visé :

- Managers et responsables d’équipe.
- Dirigeants et membres des équipes de direction.
- Responsables et collaborateurs RH.
- Membres du CSE ou de la CSSCT.
- Référents internes en prévention.
- Responsables QVCT ou RPS.
- Toute personne amenée à prévenir, repérer ou traiter des situations de harcèlement moral au travail.

Objectifs :

À l’issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir le harcèlement moral au travail et comprendre son cadre juridique.

- Distinguer harcèlement moral, conflit, pression professionnelle et management exigeant.
- Identifier les comportements et situations susceptibles de constituer un harcèlement moral.
- Repérer les principaux signaux d'alerte individuels et collectifs.
- Comprendre les obligations de prévention de l'employeur.
- Identifier les responsabilités des managers, RH, salariés et représentants du personnel.
- Adopter une posture adaptée lorsqu'une situation est signalée.
- Recueillir des faits de manière objective et structurée.
- Identifier les acteurs internes et externes pouvant être mobilisés.
- Participer à la mise en place d'actions de prévention adaptées.

Comprendre le harcèlement moral au travail

- Définition juridique du harcèlement moral.
- Caractère répété des agissements.
- Dégradation des conditions de travail.
- Atteinte possible aux droits, à la dignité, à la santé ou à l'avenir professionnel.
- Différence entre harcèlement moral, conflit professionnel et désaccord ponctuel.
- Différence entre management exigeant et comportement abusif.

Connaître le cadre légal et les responsabilités

- Principales dispositions du Code du travail relatives au harcèlement moral.
- Obligation de prévention de l'employeur.
- Protection des salariés ayant signalé ou témoigné d'une situation.
- Responsabilités de l'employeur et de l'encadrement.
- Rôle des ressources humaines.
- Rôle du CSE et de la CSSCT.
- Rôle du service de prévention et de santé au travail.
- Conséquences disciplinaires, civiles ou pénales possibles.

Identifier les comportements et situations à risque

- Dévalorisation répétée.
- Critiques systématiques ou humiliations.
- Mise à l'écart et isolement professionnel.
- Privation d'informations utiles au travail.
- Objectifs ou consignes manifestement inadaptés lorsqu'ils s'inscrivent dans une répétition de comportements dégradants.
- Pressions répétées ou comportements intimidants.
- Modification injustifiée ou répétée des conditions de travail.
- Usage inapproprié des outils numériques : courriels, messageries et communications à distance.

Repérer les signaux d'alerte

- Isolement d'un collaborateur.
- Dégradation des relations professionnelles.
- Conflits récurrents.
- Absentéisme ou turnover.
- Désengagement.
- Baisse inhabituelle de la qualité du travail.
- Évolution du climat d'équipe.
- Repérer un faisceau d'indices sans poser de diagnostic médical ou juridique.

Prévenir le harcèlement moral

- Développer des pratiques managériales respectueuses.
- Clarifier les rôles, objectifs et responsabilités.
- Favoriser une communication professionnelle adaptée.
- Prévenir les comportements humiliants ou dévalorisants.
- Favoriser la remontée des difficultés.
- Identifier les facteurs organisationnels pouvant favoriser les tensions.
- Intégrer la prévention du harcèlement dans la démarche RPS et QVCT.

Adopter la bonne posture face à un signalement

- Accueillir la parole d'un salarié.
- Écouter sans minimiser ni tirer de conclusion immédiate.
- Recueillir des faits précis et datés.
- Distinguer faits, ressentis et interprétations.
- Respecter la confidentialité.
- Éviter les jugements prématurés.
- Identifier les interlocuteurs à mobiliser.
- Connaître les limites de son rôle.

Traiter une situation signalée

- Organiser la remontée de l'information.
- Tracer les faits et éléments recueillis.
- Préserver les personnes concernées.
- Identifier les mesures conservatoires éventuelles.
- Comprendre les principes d'une enquête interne.
- Garantir une approche impartiale et contradictoire.
- Éviter les représailles ou mesures défavorables liées au signalement.
- Décider des suites avec les interlocuteurs compétents.

Identifier les acteurs et ressources à mobiliser

- Management.
- Ressources humaines.
- Direction.
- CSE et CSSCT.
- Référents internes.
- Service de prévention et de santé au travail.
- Inspection du travail lorsque la situation le justifie.
- Professionnels ou conseils externes compétents.

Atelier pratique – Analyser une situation

À partir d'un cas professionnel, les participants analysent une situation potentiellement problématique et identifient les actions adaptées.

- Identifier les faits.
- Repérer les comportements répétés.
- Distinguer conflit et harcèlement potentiel.
- Identifier les signaux d'alerte.
- Déterminer la posture à adopter.
- Identifier les interlocuteurs à mobiliser.
- Proposer des mesures de prévention ou de traitement adaptées.

Mises en situation

- Accueillir le signalement d'un collaborateur.
- Conduire un premier entretien de recueil des faits.
- Réagir face à une situation ambiguë.
- Formuler une réponse professionnelle et factuelle.
- Orienter la personne vers les interlocuteurs appropriés.

Compétences visées :

Comprendre le contexte juridique et les conséquences du Harcèlement Moral
Savoir identifier et comprendre les signes et les conséquences du harcèlement dans ses équipes
Prévenir les risques d'accusation de harcèlement moral par des collaborateurs

Moyens techniques et pédagogiques :

- Apports juridiques et méthodologiques.
- Études de cas professionnels.
- Analyse de situations concrètes.

- Mises en situation et jeux de rôles.
- Échanges et retours d'expérience.
- Travail en groupe.
- Fiches pratiques et outils d'aide à la décision.
- Support pédagogique remis aux participants.
- Présentation projetée par le formateur.
- Études de cas.
- Fiches réflexes.
- Trame de recueil factuel d'une situation.
- Supports pour les exercices et mises en situation.

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes et positionnement en début de formation.
- Questions de validation des connaissances tout au long du parcours.
- Analyse de cas pratiques.
- Évaluation lors des mises en situation.
- Exercice de synthèse en fin de formation.
- Évaluation des acquis au regard des objectifs pédagogiques.

Validation de la formation :

Attestation de fin de formation envoyée par mail.

Pré-requis :

Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Durée : 1 jour(s) / 7 heures

Points abordés :

Formation Harcèlement Moral au Travail

Le harcèlement moral au travail peut avoir des conséquences importantes sur la santé des salariés, les relations professionnelles, le fonctionnement des équipes et l'organisation de l'entreprise. Il est donc essentiel de savoir distinguer une situation de harcèlement d'un conflit, d'un désaccord professionnel ou de l'exercice normal du pouvoir de direction.

La formation privilégie une approche concrète à travers des études de cas, des échanges, des mises en

situation et des exercices pratiques. Elle permet également d'identifier les acteurs internes et externes pouvant être mobilisés dans une démarche de prévention ou de traitement d'une situation de harcèlement.

Comprendre le contexte juridique du harcèlement moral

- Point sur les lois en vigueur et le code du travail
- Les interprétations parfois subjectives du harcèlement moral
- Conséquences juridiques possibles : les sanctions

Reconnaître les signes et les conséquences humaines du harcèlement dans ses équipes

- Stress, fatigue, conflits, turn-over, hypervigilance paranoïaque, isolement d'un collaborateur : est-ce que ce sont des signes du harcèlement ?
- Y a-t-il un profil type du harceleur ?
- Les jeux psychologiques : les comprendre avec le triangle dramatique de Karpman

Prévenir les risques de harcèlement moral avec une communication assertive et congruente

- Un management directif peut-il être mal interprété ?
- Quelques règles de bonne conduite
- Assertivité, éthique et congruence : les meilleurs outils du manager

Accusation de harcèlement moral : que faire ?

- Avant l'accusation : rumeurs, e-mails procéduriers
- Face à l'accusation : quel comportement ?
- Avoir recours à la médiation : RH, N + 1 et médiateurs

Méthodologie

- Formation construite sur le principe d'un groupe de réflexion
- Apports théoriques et juridiques
- Proposition d'outils de gestion de relations humaines

Mise en pratique

NOS TARIFS

INTER dans nos locaux	1050 €* (1050 €* / jour)
INTRA dans toute la France	sur devis

* Nos formations ne sont pas soumises à la TVA

FINANCEMENT

COMMENT FINANCER **SA FORMATION ?**

IL EXISTE PLUSIEURS DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- AIF (Pôle Emploi)
- FNE-Formation
- Fonds d'assurances formations (FAF)
- Contrats cadres
- Opérateurs de compétences (OPCO)
- Plan de Développement des compétences

Devictio formations©

MAGNIS FORMATION by Devictio

PiXio by Devictio

CONTACTEZ NOUS !

04 72 64 25 19

magnis-formation.fr

pixio-formation.fr

devictio.fr

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

12 place Bir Hakeim - 69003 Lyon (siège)

57 rue d'Amsterdam - 75008 Paris

formation@devictio.fr

facebook.com/organisme.de.formation

fr.linkedin.com/compagny/devicto

instagram.com/devictioformations

Qualiopi processus certifié
Certification qualité délivrée au titre de la catégorie «Actions de formation»

TOSA Centre agréé

La Région Formation

Google Partner